

CAISSE. D'ÉCONOMIE. SOLIDAIRE.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CAISSE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE DESJARDINS

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse d'économie solidaire Desjardins tenue **le jeudi 25 avril 2019** à 10h30 au Centre de création des 7 doigts de la main, 2111 boulevard Saint-Laurent, Montréal sous la présidence de M. Gérald Larose.

PRÉSENCES

Quelque 272 personnes sont présentes à cette assemblée générale annuelle, ainsi que 64 connexions à la webdiffusion, toutes étant membre, administratrice, administrateur, employé.e, partenaire ou invité.e de la Caisse.

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière AGA
4. Suivis au procès-verbal
5. Rapport du président, d'activités annuelles et de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu
6. Rapport sur la surveillance et la déontologie
7. Présentation des états financiers
8. Période de questions et commentaires sur le rapport d'activités annuelles et les états financiers
9. Adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles
10. Adoption de la répartition des excédents annuels (ristourne collective)
11. Modifications et adoption au Règlement intérieur de la Caisse
12. Élections au conseil d'administration
13. Reconnaissance
14. Urgence climatique et Fonds de transition
 - 14.1 Pacte pour la transition
 - 14.2 Déclaration d'urgence climatique

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse d'économie solidaire Desjardins tenue le jeudi 25 avril 2019

Président (initiales) _____

Secrétaire (initiales) _____

- 14.3 Résolution
- 14.4 Fonds de transition écologique
- 15. Mot de clôture et levée de l'assemblée générale annuelle

M. Gérald Larose, président du conseil d'administration, et M. Marc Picard, directeur général, animent l'assemblée.

M. Gérald Larose préside l'assemblée.

Mme Mélanie Lanthier, adjointe à la direction générale, assure les fonctions de secrétaire d'assemblée en vue de la rédaction du procès-verbal.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA)

La Caisse d'économie solidaire Desjardins offre le transport collectif à partir de ses trois points de service (Montréal, Joliette, Québec) afin que les membres participent activement à cette journée d'Assemblée générale annuelle (AGA) et au Rendez-vous solidaire en un même lieu. Soulignons que cet événement est écoresponsable et certifié de niveau 5 par la norme BNQ 9700-253, classifié par le Réseau québécois des femmes en environnement (RQFE) et son Conseil québécois des événements écoresponsables.

Entretemps, le président, M. Gérald Larose, déclare l'assemblée officiellement ouverte à 10h41.

Il remercie Mme Isabelle Chassé, directrice artistique des 7 doigts de nous accueillir dans leur tout nouveau centre de création et de diffusion artistiques.

Il souligne la présence d'invités tout spéciaux :

- Laure Waridel, écosociologue
- Dominic Champagne, artiste et initiateur du Pacte pour la transition
- André Bélisle, l'un des auteurs de la Déclaration d'urgence climatique et
- Michel Jeté, du groupe initiateur de la Déclaration d'urgence climatique.
- Valérie Plante, mairesse de la ville de Montréal

Il souhaite la bienvenue aux administratrices et administrateurs, gestionnaires, employé.es et membres présents. Il les remercie de l'intérêt qu'ils portent à leur caisse.

Appuyé par une présentation projetée, M. Gérald Larose présente les membres du conseil d'administration ainsi que l'équipe de direction de la Caisse.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président du conseil d'administration, M. Gérald Larose, fait la lecture de l'ordre du jour proposé.

*Sur une proposition de Mme Thérèse Chaput
dûment appuyée par Mme Nicole Beaulieu*

il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE AGA

Le président mentionne que le procès-verbal de la dernière assemblée générale pouvait être consulté à la Caisse, dans tous ses centres de service ainsi que sur le site internet au www.caissesolidaire.coop, 10 jours avant le début de la présente assemblée. Des copies sont aussi disponibles à la table d'accueil.

Le président demande l'autorisation de faire un résumé du procès-verbal du 25 avril 2018.

*Sur une proposition de M. Léopold Beaulieu
dûment appuyée par M. Dario Corsi*

il est résolu à l'unanimité d'autoriser la lecture d'un résumé du procès-verbal de l'année dernière par l'adjointe à la direction générale et du conseil d'administration, Mme Mélanie Lanthier.

Mme Lanthier fait la lecture des faits saillants du procès-verbal du 25 avril 2018. En voici quelques-uns :

- Nous avons 201 membres, dirigeants, employés, partenaires de présents.
- Nous vous avons présenté d'excellents résultats financiers
- Nous avons adopté une résolution afin de demander au Mouvement Desjardins de mettre fin de façon permanente au financement et aux investissements dans les pipelines de sables bitumineux et de retirer son soutien au projet Trans Mountain.
- Nous avons également eu des élections pour renouveler les mandats du tiers des membres du conseil d'administration.
- Nous avons choisi d'utiliser une réserve accumulée pour offrir un Fonds d'aide au développement du milieu de 800 000 \$, pour soutenir les projets de nos membres.
- Nous vous avons présenté la reddition annuelle sur les dons et commandites ainsi que le Fonds d'aide au dév. du milieu.
- Nous vous avons invité à vous prononcer sur des éléments que devrait contenir notre future politique de développement durable.

- L'assemblée générale s'est terminée à 13h05.

*Sur une proposition de M. Claude Allard
dûment appuyée par Brigitte Duchesneau*

il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'AGA de la Caisse d'économie solidaire Desjardins du 25 avril 2018, tel que présenté en séance.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Le président, M. Gérald Larose fait un retour sur deux points d'information.

1. Suivis des démarches de la Caisse à l'égard des investissements dans le secteur pétrolier.
2. Votre CA a adopté en décembre la politique cadre de développement durable (2018-2023). Vous en avez sans doute pris connaissance. Se trouve parmi les documents mis en ligne sur la page d'inscription à l'AGA. Consultés à la dernière AGA au moment de son élaboration.

Elle est le fruit d'une vaste consultation des membres, des administrateurs, des partenaires, des employés et des gestionnaires.

5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE ET RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le président, M. Gérald Larose fait lecture de son rapport du président du conseil d'administration sous le thème de « L'audace de propulser l'économie sociale et solidaire »

Le président invite Marc Picard, directeur général à se joindre à lui pour présenter le rapport d'activités.

À l'aide de la présentation projetée, ils présentent les actions marquantes de l'année 2018. Ils rendent également compte du travail effectué en réseau à l'international, ainsi qu'avec les membres : organisations collectives, mouvements sociaux, notamment syndical, écologiste, habitation communautaire. La Caisse qui recueille de l'épargne (investissement responsable et finance les organisations collectives) milite contre les paradis fiscaux et pour le désinvestissement du pétrole afin de mieux servir ses membres.

Mme Emmanuelle Dulondel, directrice entreprises collectives et particuliers présente le volet Investissement responsable et épargne de la Caisse tandis que M. Luc Rabouin, directeur développement stratégique nous parle de la Garantie solidaire.

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse d'économie solidaire Desjardins tenue le jeudi 25 avril 2019

Président (initiales) _____

Secrétaire (initiales) _____

6. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE

Rapport sur la surveillance relative à trois règles déontologiques

Mme Josée Montpetit, présidente du comité audit et déontologie nous fait la lecture du rapport de surveillance.

À la suite de la dissolution du conseil de surveillance, certaines responsabilités relèvent désormais du conseil d'administration. C'est le cas pour la reddition déontologique.

Voici donc le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.

Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.

La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code. Les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent. Les prêts (hypothécaires, personnels, marges de crédit, etc.) qui leur ont été accordés totalisent 1 403 794 \$.

7. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Le président, M. Gérald Larose, donne la parole à Mme Ghislaine Boutin, directrice soutien aux opérations et ressources humaines qui nous dévoile les états financiers de notre coopérative.

ÉVOLUTION DU VOLUME D'AFFAIRES

	2018 (M\$)	2017 (M\$)	Variation (%)
Épargne et placements	1 209,1	1 035,1	16,8
Financement	808,6	765,7	5,6
Intérêts courus et à recevoir	6,9	5,6	22,7
VOLUME D'AFFAIRES	2 024,5	1 806,4	12,1

Elle présente ensuite l'évolution des éléments du bilan.

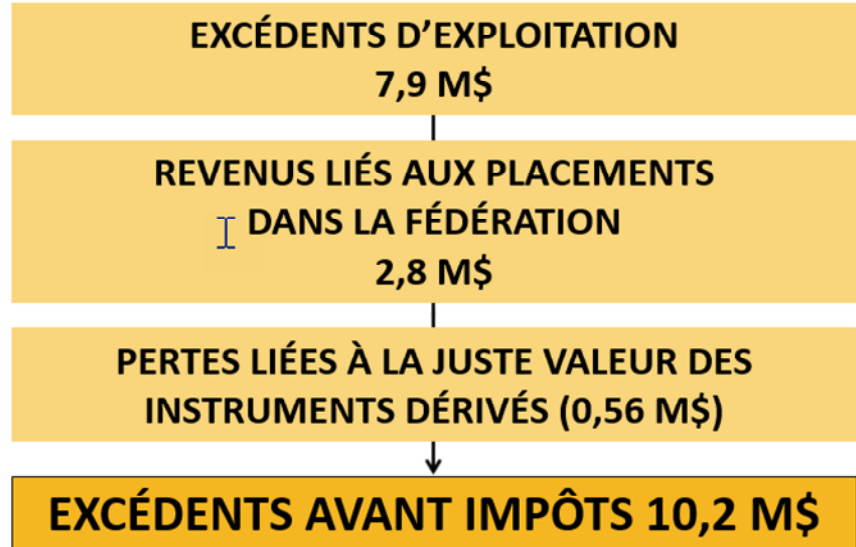
ÉVOLUTION DES ÉLÉMENTS DU BILAN

I	2018 (M\$)	2017 (M\$)	Variation (%) (2017-2018)
Actif	1 063,2	916,8	16,0
Passif	985,4	845,1	16,6
Avoir	77,7	71,7	8,4

Mme Boutin fait aussi le détail de l'actif, du passif ainsi que de l'avoir.
Pour ce qui est de l'état du résultat, elle présente les excédents avant impôts et ristournes.

L'ÉTAT DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018

Excédents avant impôts et ristournes



8. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Mme Ghislaine Boutin répond maintenant à une question concernant le traitement des réserves.

Gérald Larose reprend la parole afin de présenter la proposition d'intérêts sur les parts permanentes et de ristourne.

9. ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNE PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR LES RISTOURNES ÉVENTUELLES

—

VERSEMENT
DE RISTOURNE
PROVENANT
DE LA RÉSERVE
POUR LES
RISTOURNES
ÉVENTUELLES

Ristournes sur les intérêts perçus et versés	
EOP	0 \$
ES	0 \$
ET	0 \$
Régimes enregistrées	0 \$
Prêts aux membres particuliers	0 \$
Prêts aux membres entreprises	0 \$
Ristournes sur l'encours	
PGLM (encours moyen)	0 \$
Fonds de Placements (encours moyen)	0 \$
Financement Accord D particuliers	0 \$
Financement Accord D affaires	0 \$
Autres	0 \$
Total ristournes	0 \$
Ristournes produits (détention)	0 \$
Total de la ristourne aux membres	0 \$

*Sur une proposition de M. Patrick Meunier
dûment appuyé par Mme Thérèse Chaput*

il est résolu à l'unanimité :

- d'adopter le versement de ristourne provenant de la réserve pour les ristournes éventuelles.

Concernant la nouvelle Ristourne-Produits, *il est résolu à l'unanimité :*

- de verser la ristourne-Produits dans les normes à compter de 2020

10. ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

Le président dépose et commente un projet de partage des excédents.

PROJET DE PARTAGE DES EXCÉDENTS

EXCÉDENTS À RÉPARTIR	11 968 000 \$
- Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) E/F finaux	0 \$
- Intérêts sur parts permanentes (si réserve de stabilisation insuffisante)	0 \$
- Intérêts sur parts de ristournes	0 \$
- Intérêts sur parts sociales	0 \$
- Virement à la réserve générale	5 937 000 \$
- Virement à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	4 825 000 \$
- Ristournes totales	0 \$
- Virement au FADM	1 206 000 \$
+ Impôts récupérés	0 \$
+ Ristournes provenant de la RRE	0 \$
EXCÉDENTS	0 \$

*Sur une proposition de M. Pierre Malboeuf
dûment appuyé par M. Renaud Boisvert
il est résolu à l'unanimité d'adopter le projet de partage des excédents tel que
présenté.*

11. MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA CAISSE - RIC

Les membres sont appelés à se prononcer sur une modification de l'article 11.1 du Règlement intérieur de la Caisse visant à limiter le nombre de mandats à la présidence au conseil d'administration.

M. Gérald Larose expose le point du conseil d'administration concernant l'article du nouveau Règlement intérieur de la Caisse.

*Extrait de l'article 11
CHAPITRE 11 - OFFICIERS*

ÉLECTION DES PRÉSIDENT, VICE-PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE

11.1 Le président, le vice-président et le secrétaire du conseil d'administration sont choisis par suffrage secret, un poste à la fois, et sans mise en candidature. Il est fait autant de tours de scrutin que nécessaire pour dégager une majorité absolue ; à compter du deuxième tour, seuls sont éligibles ceux qui ont recueilli un ou des votes au tour précédent ; cessent toutefois d'être éligibles celui qui a obtenu le moins de votes et ceux qui sont à égalité avec lui, sauf si cela a pour effet de laisser moins de deux personnes sur les rangs.

Un administrateur de la caisse ne peut accomplir plus de douze (12) mandats d'un an, consécutifs ou non, à titre de président, à compter de l'Assemblée générale annuelle d'avril 2019 sans effet rétroactif.

En aucun cas, le nombre de mandats accomplis par un administrateur, à titre de président d'une ou de plusieurs caisses du réseau, ne peut excéder douze (12) mandats d'un (1) an, consécutifs ou non.

Sur une proposition de Chantal Massicotte, appuyé par Thérèse Chaput, il est résolu à majorité d'adopter la modification au Règlement intérieur de la Caisse.

Deux personnes votent contre.

12. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élections

*Sur une proposition de M. Pierre Malboeuf
dûment appuyée par M. Denis Roy*

il est résolu que Gérald Larose et Mme Mélanie Lanthier agissent respectivement comme président et secrétaire d'assemblée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Basé sur le profil collectif enrichi du conseil d'administration qui sert à déterminer les cibles de compétence et de représentativité de ses membres.

Quatre postes à pourvoir au conseil d'administration et nous avons reçu cinq candidatures.

3 candidats sont éligibles et élus sans opposition :

Groupe 1

Diane Fortin, Québec

Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ)

Groupe 4

Léopold Beaulieu, Montréal

Institutions financières de l'économie sociale et solidaire

Groupe 5

Sokchiveneath Taing Chhoan

Les coopératives et leurs organismes associés

Tous élus sans opposition.

Groupe 7

Entreprises culturelles et leurs organismes associés,
Brigitte Duchesneau, membre sortante ne se représente pas. Le poste demeurera vacant, faut de candidature éligible.

Élections au Groupe 6

Les associations à but non lucratif et leurs organismes associés

Deux Candidats (ordre alphabétique)

Louis-Philippe Myre, Inter-loge, Montréal
Jeanne Robin, Vivre en ville, Québec

Nous invitons les deux candidats au poste du groupe 6 à prendre deux minutes pile pour se présenter.

Jeanne Robin prend la parole, suivi par Louis-Philippe Myre.

Les membres votent dans aux urnes.

4 scrutateurs sont nommés : Johanne Reigner, Kokoroko Koudoyor, Carole Tanguay, Guy Cordeau.

Après le décompte, la secrétaire de l'assemblée, Mme Mélanie Lanthier annonce le résultat.

Votre représentante au groupe Les associations à but non lucratif et leurs organismes associés est Mme Jeanne Robin.

M. Gérald Larose remercie M. Louis-Philippe Myre d'Inter-loge pour son intérêt.

13. RECONNAISSANCE

M. Larose invite Hubert Fortin et Christiane Fradette pour nous présenter le comité des Ambassadrices et des Ambassadeurs de la Caisse d'économie solidaire.

Gérald Larose souligne aussi la contribution de 4 employées de la Caisse qui prennent leur retraite cette année :

- Michelle Genest, 38 ans à la Caisse
- Ginette Martineau, 38 ans à la Caisse
- Louise Cournoyer, 31 ans à la Caisse et 45 ans chez Desjardins
- Ghislaine Boutin, 5 ans à la Caisse et 35 ans chez Desjardins.

Gérald Larose invite également Mme Brigitte Duchesneau à prendre la parole.

14. URGENCE CLIMATIQUE ET FONDS DE TRANSITION

Le président rappelle que la Caisse a signé le Pacte pour la transition que le conseil d'administration a adopté. Il demande que l'Assemblée générale entérine cette décision pour lui donner plus de poids.

M. Larose invita Laure Waridel et Dominique Champagne à prendre la parole.

Concernant la Déclaration d'urgence climatique, il invite MM. Michel Jeté et Jacques Benoit à prendre la parole également.

Sur une proposition de Claude Boileau Appuyé par Josée Duplessis

Il est résolu que le conseil d'administration recommande aux membres de la Caisse : « Que l'AGA entérine l'adoption du Pacte pour la transition et adopte la Déclaration d'urgence climatique afin que la Caisse en fasse la promotion auprès de ses membres, partenaires et alliés pour qu'ils les adoptent à leur tour. »

15. CLÔTURE DE L'AGA

Juste avant la clôture de L'AGA, Mme Valérie Plante, mairesse de Montréal, prend la parole.

*Sur une proposition de Mme Brigitte Duchesneau
dûment appuyée par M. Denis Roy*

il est résolu de lever la séance à 13h05.

Gérald Larose
Président

Mathieu Pellerin
Secrétaire